



Pour publication immédiate : 24/07/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES AUTORISANT LES MANDATS DE SURVEILLANCE POUR LES COMBATS D'ANIMAUX

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives pour inclure les combats d'animaux comme une infraction désignée justifiant un mandat d'écoute ou de surveillance vidéo.

« Il s'agit d'un crime particulièrement cruel et haineux et nous devons utiliser tous les outils à notre disposition pour éradiquer ces actes odieux une fois pour toutes », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ces mesures législatives conféreront de nouveaux pouvoirs aux forces de l'ordre pour lutter contre ces réseaux, protéger les animaux contre ce danger et traduire ces criminels en justice. »

Les combats d'animaux exigent souvent que de multiples individus agissent de concert, en utilisant des téléphones et des dispositifs de communication sur le Web. À l'heure actuelle, les enquêtes sur les activités de combats d'animaux n'autorisent pas les forces de l'ordre à recevoir un mandat pour mener une surveillance électronique.

Ces mesures législatives (A2806/S611) autorisent la délivrance de mandats d'écoute et de surveillance vidéo pour les enquêtes sur les crimes de combats d'animaux afin d'offrir un outil important et utile pour les forces de l'ordre dans l'intention de mettre fin à cet horrible crime et d'arrêter ceux qui violent les lois de l'État.

Le Sénateur Phil Boyle a déclaré : « Les combats d'animaux alimentent certaines des initiatives les plus violentes qui corrompent nos quartiers et de nombreuses personnes ne savent pas que les combats d'animaux n'autorisent pas de mandat pour mener une surveillance électronique. Outre la relation bien établie de sciences sociales entre la violence contre les animaux et la violence contre les personnes, les forces de l'ordre de tout l'État ont observé de première main que les enquêtes et poursuites vigoureuses contre les combats d'animaux exposent les réseaux de gangs, les réseaux de stupéfiants, les activités de trafic d'armes et d'autres initiatives criminelles sophistiquées et violentes. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué cette loi. »

Charles D. Lavine, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Les personnes qui profitent des combats cruels d'animaux doivent être tenues responsables dans toute la mesure permise par la loi, et étant donné que ce crime dépend de réseaux organisés, l'utilisation de l'écoute électronique et de la surveillance vidéo est absolument

nécessaire pour protéger le public. Ces mesures législatives aideront à mettre fin à cette pratique barbare et nous devrions être très reconnaissants que le Gouverneur Cuomo promulgue cette loi. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418